

**Jean-François COULOMME**

Députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de Savoie  
Groupe de “La France insoumise - Nupes”

**François RAVIER**

Préfet de Région  
Préfecture de la région Savoie  
Château des ducs de Savoie, 73000 Chambéry

Paris, le 17 janvier 2023

Objet : La chasse à la marmotte :

Monsieur le Préfet,

En tant que députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de Savoie, j’ai été interpellée sur la chasse à la marmotte en Savoie.

La marmotte est un animal emblématique de notre département, et la Savoie reste l’un des derniers départements qui autorise encore ce type de chasse.

Attirant la sympathie, elle fait partie de notre patrimoine naturel et est constitutive de l’identité de nos montagnes savoyardes, Il est regrettable de constater qu’alors que certains départements la réintroduisent et la protègent, en Savoie, alors qu’elle suscite un intérêt touristique majeur, nous continuons à autoriser sa chasse.

Certaines préfectures ont d’ores et déjà interdit la chasse à la marmotte sur leur territoire à l’image du Cantal ou des Pyrénées orientales.

Compte tenu de ses éléments, nous nous associons aux voies déjà existantes pour vous demander un quota zéro concernant la chasse à la marmotte en Savoie.

Dans l’attente d’une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l’expression de mes salutations républicaines.

Jean-François COULOMME

